

Type Diplôme : LICENCE

COMPOSANTE	AC	
MENTION	ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE	
Parcours-type	Gouvernance des entreprises et des territoires - Accès santé	
Session LICENCE	Seconde session/chance	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
<p>L1 et L2 AES : - Le redoublement est autorisé.</p> <p>L3 AES (parcours ES et GET) : - Le redoublement est autorisé. - Le triplement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury.</p> <p>L1, L2 et L3 AES parcours Accès santé : - Le redoublement n'est pas autorisé.</p>		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
L'organisation des sessions d'examens est régie par la cherté des examens.		
Seconde chance		
<p>- Pour les UE évaluées en contrôle continu intégral : en cas d'une moyenne à l'UE inférieure à 10/20, une épreuve de seconde chance sera organisée. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1.</p> <p>- Pour les UE composées de CM+TD : pas de session de rattrapage pour les TD évalués en contrôle continu = report automatique des notes.</p> <p>- Pour les UE composées uniquement de TD évalués en contrôle continu : en cas d'une moyenne à l'UE inférieure à 10/20, une épreuve de seconde chance sera organisée. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1.</p> <p>- En cas d'obtention d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble des UE hors langues vivantes ET d'une moyenne inférieure à 8/20 à au-moins une des UE de langues vivantes, une session de seconde chance pour les UE de langues vivantes concernées sera organisée. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1.</p>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année ET obtention d'une moyenne de 8/20 à chaque UE de langues vivantes.		
Capitalisation/conservation		
<p>- Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.</p> <p>- Si une matière est obtenue par compensation, les ECTS correspondants à l'UE sont acquis.</p> <p>- Dans les UE non validées, une matière est validée et capitalisée isolément dès lors que la note à la matière est supérieure ou égale à 10/20.</p> <p>- Les CM et TD constitutifs d'un enseignement ne sont pas capitalisables mais sont compensables entre eux.</p> <p>- Les blocs de compétences (excepté Bloc mineur santé) sont capitalisables dès lors que le semestre est acquis.</p>		
Compensation		
<p>- Les UE hors UE de langues vivantes sont validées isolément ou par compensation.</p> <p>- Les UE de langues vivantes sont validées par compensation avec les autres UE (hors UE de langues vivantes) uniquement si la note aux UE de langues vivantes est supérieure ou égale à 8/20.</p> <p>- Les semestres sont validés isolément ou par compensation (sauf en cas de note éliminatoire).</p>		
Note éliminatoire		
Note inférieure à 8/20 aux UE de langues vivantes.		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

LICENCE 3		ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE											1ère session			Seconde session/chance		Observations évaluations					
Parcours-type		Gouvernance des entreprises et des territoires - Accès santé											Contrôle Continu	Contrôle Terminal									
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature		Durée				
Semestre	S1	SEMESTRE 5																					
Bloc	S1	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.											/	/	Oui								
UE	S1	UE1 Macroéconomie 1	porté	L3 AES ES + L3 A	30H	12H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC				
UE	S1	UE2 Droit de l'Union Européenne	porté	L3 AES GET AS +	30H			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H					
UE	S1	UE3 Droit du travail 1	porté	L3 AES GET	21H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H					
UE	S1	UE4 Etat et gouvernance	porté	L3 AES GET	30H			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer	Evaluation en session de seconde chance sous forme d'oral (max 30 min) ou d'écrit (max 1h) selon les effectifs attendus				
Bloc	S1	Bloc de connaissances de consolidation											/	/	Oui								
UE	S1	UE5 Finances publiques	porté	L3 AES GET	30H	7,5H		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H					
UE	S1	UE5 Droit commercial	porté	L3 AES GET	30H			3	3	Oui	Oui	CC&CT	CT = 1,5 / CC = 1,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC				
UE	S1	UE6 Droit administratif	porté	L3 AES GET	30H	7,5H ou 10,5H		3	3	Oui	Oui	CC&CT	CT = 1,5 / CC = 1,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC				
UE	S1	UE6 Comptabilité analytique	porté	L3 AES GET	30H			3	3	Oui	Oui	CC&CT	CT = 1,5 / CC = 1,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC				
UE	S1	UE7 Droit des contrats spéciaux	porté	L3 AES GET	30H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H					
UE	S1	UE7 Sociologie des organisations	Porté	L3 AES ES + L3 A	30H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H					
Bloc	S1	Bloc de compétences usages digitaux et numériques (RNCP24427BC07)											/	/	Oui								
UE	S1	UE8 Informatique 1	porté	L3 AES GET	15H	30H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC				
Bloc	S1	Bloc de compétences linguistiques											/	/	Oui								
UE	S2	UE9 Langues vivantes 1 (anglais + 2ème langue au choix)	porté	L3 AES GET				4	4	Oui	Oui												
Matière		Anglais 1	porté	L3 AES GET		15H			2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer				
Matière		Espagnol 1	porté	L3 AES GET					2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer	Evaluation en session de seconde chance sous forme d'oral (max 30 min) ou d'écrit (max 1h) selon les effectifs attendus			
Matière		Espagnol initiation 1		L3 AES GET					2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer				
Matière		Italien 1		L3 AES GET					2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer				
Matière	Allemand 1	porté	L3 AES GET					2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer					
Matière	FLE 1 (1) (obligatoire pour les étudiants chinois sous convention)		L3 AES GET					2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer					
		TOTAL SEMESTRE 5 (* selon option choisie à l'UE6)			216H	87H (*) 90H (*)		30	30	Oui	Oui												
Semestre	S2	SEMESTRE 6																					
Bloc	S2	Bloc d'enseignements fondamentaux											/	/	Oui								
UE	S2	UE10 Macro-économie 2	porté	L3 AES GET	30H	15H		3	3	Oui	Oui	CC&CT	CT = 1,5 / CC = 1,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC				
UE	S2	UE11 Droit international général	porté	L3 AES GET	30H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H					
UE	S2	UE12 Droit du travail 2	porté	L3 AES GET	21H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H					
Bloc	S2	Bloc de connaissances de consolidation											/	/	Oui								
UE	S2	UE13 Droit des institutions territoriales	porté	L3 AES GET	30H	15H		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC				
UE	S2	UE13 Gestion financière	porté	L3 AES GET	30H			4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H					
UE	S2	UE14 Finances locales	porté	L3 AES GET	30H	7,5H		3	3	Oui	Oui	CC&CT	CT = 1,5 / CC = 1,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Evaluation CM en CT et TD en CC				
UE	S2	UE14 Organisation de l'entreprise	porté	L3 AES GET	30H			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Écrit	max 1H					
UE	S2	UE15 Droit des sociétés	porté	L3 AES GET	30H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H					
UE	S2	UE15 Droit public économique	porté	L3 AES GET	30H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H					
UE	S2	UE16 Droit de la protection sociale	porté	L3 AES GET	21H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H					
UE	S2	UE16 Médias et communication	porté	L3 AES GET	21H			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H					
Bloc	S2	Bloc de compétences usages digitaux et numériques (RNCP24427BC07)											/	/	Oui								
UE	S2	UE17 Informatique 2	porté	L3 AES GET	15H	30H		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)											
Bloc	S2	Bloc de compétences linguistiques											/	/	Oui								
UE	S2	UE18 Langues vivantes 2 (anglais + 2ème langue choisie au S1)	porté	L3 AES GET				4	4	Oui	Oui												
Matière		Anglais 2	porté	L3 AES GET		15H			2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer				
Matière		Espagnol 2	porté	L3 AES GET					2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer	Evaluation en session de seconde chance sous forme d'oral (max 30 min) ou d'écrit (max 1h) selon les effectifs attendus			
Matière		Espagnol initiation 2		L3 AES GET					2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer				
Matière		Italien 2		L3 AES GET					2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer				
Matière	Allemand 2	porté	L3 AES GET					2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer					
Matière	FLE 2 (1) (obligatoire pour les étudiants chinois sous convention)		L3 AES GET					2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	À déterminer					

LICENCE 3		ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE										1ère session		Seconde session/chance		Observations évaluations		
Parcours-type		Gouvernance des entreprises et des territoires - Accès santé										Contrôle Continu	Contrôle Terminal					
Bloc	ANNUUEL	Bloc de compétences informationnelles / / Oui																
UE	ANNUUEL	UE19 Compétences informationnelles	porté	L3 AES GET		9H		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2		Écrit	max 1H	
Bloc	S2	Bloc mineure santé / /																
UE	S2	UE Mineure santé (dispensée par l'Université Toulouse III)																Enseignements et évaluation par UT3
	S2	TOTAL SEMESTRE 6				207H	106,5H		40	30	Oui	Oui						
TOTAL ANNUUEL (* selon option choisie au S1)				423H	193,5H (*)		70 (2)	60										

(1) FLE = Français langue étrangère proposé uniquement aux étudiants chinois sous convention

(2) 60 ECTS de la L3 + 10 ECTS de la mineure santé

Correspondance des blocs de compétences avec la fiche RNCP (24427)

Bloc d'enseignements fondamentaux	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires (RNCP24427BC01) Mise en oeuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire (RNCP24427BC02)
Bloc d'enseignement de consolidation	Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel (RNCP24427BC05)
Bloc de compétences linguistiques	Expression et communication écrites et orales (RNCP24427BC04)
Bloc de compétences informationnelles	Exploitation de données à des fins d'analyse (RNCP24427BC03)